

AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°84 - JUILLET-AOÛT 2021

ACTUALITÉS PAGE 2-3

Dérogation CIPAN zone vulnérable
Envoyez votre déclaration à
la DDT avant le 15 août

**Aide nationale filière bovins
allaitants** : déposez votre
demande jusqu'au 15 septembre

Zoom sur 63 saveurs :
association de producteurs en
légumes de plein champ



Réveillons notre conscience collective !

À l'heure où sonne
la fin des restrictions
liées au contexte
sanitaire nous
conduisant à un repli involontaire
sur nos exploitations agricoles,
retrouvons le goût des autres !

*Certes nous ne travaillons
plus comme jadis lorsque les
chantiers de récolte de chacun
mobilisaient les bras de tous.*

*Certes l'évolution des
technologies nous confère
de plus en plus d'autonomie
dans l'exécution de notre
travail quotidien.*

*Certes notre niveau de
formation a augmenté
nous conférant parfois le
sentiment de tout savoir.*

*Et pourtant, la complexité
actuelle de l'environnement
dans lequel nous évoluons
aujourd'hui n'a sans doute
jamais été aussi importante
qu'il s'agisse d'économie,
d'institutions, de politique...*

*Il ne me paraît pas possible de
maîtriser cette complexité à
l'échelle individuelle. Seul le
croisement de nos regards sur
le monde, de nos savoirs, de nos
pratiques peut nous permettre
de créer une vérité et de dessiner
des lignes directrices d'avenir
dont nous avons tant besoin.*

*Les événements organisés près
de chez vous dans vos Petites
Régions Agricoles (PRA) sont
autant d'occasions de premiers
contacts, d'échanges entre nous.
C'est la base pour construire
une réflexion plus ambitieuse.
Alors n'hésitez pas à venir
discuter. Je suis certain que de
ces discussions ensemble sur
le terrain peuvent émerger des
idées novatrices qui bousculeront
même vos représentants à
la Chambre d'agriculture.*

**Notre vraie richesse réside
dans les liens que nous saurons
créer entre nous et savoir
entretenir dans la durée.»**

Paul BONY

Secrétaire adjoint de la Chambre
d'agriculture du Puy-de-Dôme

AGENDA PAGE 3

CULTURES PAGE 4



**Retour sur la visite de
la plateforme Céréales
de montagne**

FOURRAGES PAGE 6



**Retour sur l'édition 2021
d'Herbe Richesse du Forez**

FORMATIONS PAGE 8

DÉROGATION CIPAN

PENSEZ À ENVOYER VOTRE DÉCLARATION À LA DDT AVANT LE 15 AOÛT.

En zones vulnérables, en intercultures longues, vous avez l'obligation de couvrir vos sols. Des dérogations existent : terres argileuses, zone inondable, adventices vicaces.

La demande de dérogation doit être renouvelée chaque année. Vous devez transmettre le formulaire de demande de dérogation CIPAN en Zone Vulnérable à la DDT avant le 15 août 2021.

Consultez les modalités et téléchargez le formulaire de dérogation sur notre site Internet.



Equipe agronomie : 04 73 44 45 95

AIDE BOVINS VIANDE

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Éleveurs bovins viande, suite à l'aide nationale mise en place pour soutenir la filière, vous pouvez bénéficier d'une aide forfaitaire de 41€ par broutard éligible (âgés de 7 à 12 mois à la date de leur vente) et de 52€ par jeune bovin éligible (âgés de 13 à 24 mois à la date de leur vente).

Condition d'éligibilité : justifier par une pièce comptable un revenu disponible par unité de travail non salarié inférieur à 11 000 € au titre du dernier exercice clos entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

Rapprochez-vous de votre comptable ou de votre PRA [contacts p8]

Plus d'infos sur les modalités sur notre site Internet.

DÉCLARATION DE REVENUS (DRP)

Rappel : Depuis 2016 la transmission des données n'est plus automatique entre les services fiscaux et les services sociaux.

Si vous n'avez pas recours à un comptable pour réaliser vos déclarations, vous devez :

- renvoyer aux impôts ou compléter en ligne un imprimé 2042 C PRO pour vos revenus professionnels en + de l'imprimé 2042
 - compléter en ligne sur le site de la MSA un imprimé de DRP (déclaration de revenu professionnel) pour les revenus de 2020 avant le 15 juillet 2021
- >>> En cas de retard, faites quand même la démarche, pour éviter que vos cotisations ne soient calculées sur un revenu fictif.**

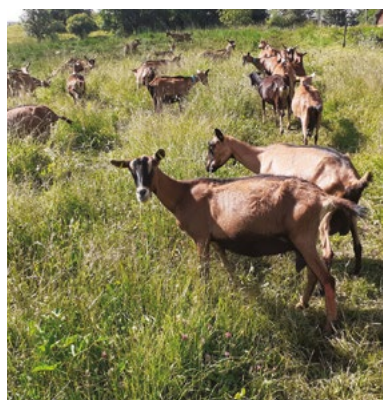
Plus d'info auprès de votre MSA ou de votre PRA.

ÉLEVAGES CAPRINS ET OVINS LAIT

SE STRUCTURER POUR PROGRESSER COLLECTIVEMENT

Face à une augmentation des installations caprines et des demandes en termes d'accompagnement et d'appui de ces élevages, les éleveurs caprins et ovins lait ont été conviés à la Chambre d'agriculture le 09 avril dernier pour une réunion co-animée avec l'EDE 63.

Le premier objectif de cette rencontre concernait la création d'une association départementale regroupant les éleveurs caprins et ovins lait. En effet, depuis plusieurs années maintenant, un petit groupe d'éleveurs caprins se réunit régulièrement pour faire des formations sur des thèmes variés : coût de production, alimentation, rendement fromager, élevage des chevrettes, les soins alternatifs, les fourrages... Aujourd'hui, pour aller plus loin, ils souhaitent se structurer pour travailler plus précisément sur certains thèmes et mettre en place des actions concrètes autour de leurs filières : actions techniques, valorisation des produits, échanges entre producteurs...



et surtout faire profiter au plus grand nombre de cette dynamique et des enrichissements mutuels qui en découlent.

Vous êtes intéressé par la démarche et souhaitez rejoindre le groupe de réflexion ? Contactez Clémentine LACOUR au 04 73 44 46 35.

Le second objectif de la réunion, était - à la demande des éleveurs - de présenter les services du contrôle laitier maintenant disponibles pour les exploitations en petits ruminants.

Vous êtes intéressé ? Vous pouvez contacter l'EDE au 04 73 44 46 00.



Christian CONCHON, exploitant à Culhat

«Ce que j'aime dans ce groupe c'est son ouverture d'esprit et la bienveillance des uns et des autres. On est là pour partager notre expérience, nos difficultés et nos réussites sans aucun jugement. C'est un enrichissement mutuel aussi bien sur le plan humain que technique. Les formations avec les intervenants et les contenus de qualité nous permettent de développer et renforcer nos compétences.»

Eugénie SCHAFF, exploitante à Sugères :

«Pas de concurrence dans ce groupe, on est là entre collègues pour s'entraider. On échange librement sur nos difficultés et réussites sans jugement et dans la bienveillance pour s'améliorer les uns les autres. Aujourd'hui, notre volonté est de se tourner vers l'avenir et d'aller plus loin sur la technique et d'en faire profiter un maximum de personnes, notamment les jeunes qui souhaitent s'installer. Le collectif permet d'avancer, la preuve en est la mise en place du contrôle laitier qui fait suite à nos demandes communes.»

Noëlle CHAMPROUX, exploitante à Brousse :

«Pour moi, le plus important avec la création de ce collectif, c'est de ne pas être isolée, pouvoir partager ses questions et échanger. C'est la création d'un réseau d'entraide ouvert à tous les éleveurs anciens, installés récemment ou en cours d'installation. De plus, cette dynamique collective pourra faciliter le développement des formations et appuis techniques dans notre filière.»

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

UN SALON POUR REPÉRER LES OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION



Face à l'arrêt de la betterave en Limagne, aux aléas climatiques de plus en plus fréquents et aux cours des matières premières toujours plus incertains, **vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir diversifier vos cultures pour sécuriser votre revenu.**

En fonction des itinéraires techniques, du besoin en irrigation, des débouchés, du mode de commercialisation possible et voulu, il convient de choisir la culture qui s'intégrera le mieux dans votre système d'exploitation.

Le 20 mai dernier, la Chambre d'agriculture a donc réuni plusieurs filières végétales en recherche de nouvelles surfaces sur le département. L'opportunité pour la cinquantaine de participants présents de rencontrer les professionnels de chaque filière et d'échanger avec les producteurs sur les potentiels et les contraintes de productions.

Les filières présentes :

- Légumes frais avec 63 Saveurs [article ci-contre]
- Légumes secs avec Limagrain
- Tabac avec Périgord Tabac
- Ail avec la Fédération d'Ail d'Auvergne
- Vignes avec la Fédération viticole
- Sorgho, lin et soja avec Chouvy
- Vers de farine avec la société Invers

> [A LIRE] : l'article complet de l'Auvergne Agricole.



ZOOM SUR 63 SAVEURS ASSOCIATION DE PRODUCTEURS EN LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

Face à la demande croissante en production locale, de saison et de qualité et aux multiples initiatives qui fleurissent dans le Puy-de-Dôme, plusieurs agriculteurs du département ont décidé, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, **de se structurer autour de l'association 63 SAVEURS, créée le 27 mai 2021.**

L'objectif : porter un projet collectif de structuration de la filière légumes

63 SAVEURS a pour ambition de coordonner la commercialisation en demi-gros des productions via une plateforme logistique. Cette plateforme sera le relais entre les producteurs et les distributeurs, en organisant collectivement les opérations physiques de transport et de préparation des commandes, ainsi que les opérations administratives et commerciales.

Par cette organisation mutualisée, l'association vise à :

- Avoir des systèmes de commercialisation solides, sécurisés et diversifiés,
- Simplifier les opérations logistiques pour les agriculteurs et les distributeurs et donc diminuer les coûts intrinsèques,
- Avoir des prix de ventes qui garantissent la juste rémunération du travail,
- Réduire le bilan carbone de l'approvisionnement en légumes dans le département,
- Proposer une large gamme de produits de qualité et de saison, produits dans le Puy-de-Dôme.

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous envisagez de vous diversifier en légumes de plein champ ?

Contactez Orane DEBRUNE : 04 73 44 45 26 / 06 30 00 26 94

AGENDA


01
SEPT.

VISITE ESSAI SORGHO

Vous êtes intéressé par la culture du sorgho ? Venez visiter nos parcelles d'essais et échanger sur les résultats.

Rendez-vous mercredi 1^{er} septembre à 10h chez Clément JOURNIAT à Madriat.

Observation de 8 bandes de sorgho monocoupe différentes.
Présentation de différents itinéraires techniques de semis.

 **Pour plus de précisions :**
Territoire Limagnes 04 73 44 45 69



09
SEPT.

RENCONTRE SUR LES PRAIRIES HUMIDES

Vous êtes éleveur et vous souhaitez valoriser au mieux vos prairies humides en les intégrant dans votre système d'exploitation ?

Rendez-vous jeudi 09 septembre à 14h00 à Eglise-neuve-d'Entraigues sur l'exploitation d'Anne CHAUVET, lieu-dit Clos de Veysaire.

Présentation et échanges autour d'un diagnostic multifonctionnel du système fourrager (DIAM) réalisé sur une exploitation allaitante. *Intervention de Géraldine DUPIC, conseillère fourrages à la Chambre d'agriculture.*

 **Contact :** Territoire Art.Cézallier Sancy 04 73 79 58 72



Le rendez-vous
des agriculteurs
qui innovent !

ÉDITION 2021 D'HERBE RICHESSE DU FOREZ

Le 03 juin dernier
à Saint-Just,
au GAEC de Vareilles

“ La culture de l'herbe est un élément important pour l'équilibre de nos exploitations : rendements et qualité sont garants de notre autonomie et donc de la rentabilité économique de nos outils. Avoir des rendements de qualité ne s'improvise pas et c'est d'autant plus vrai au vu des dérèglements climatiques que nous connaissons depuis maintenant plusieurs années. Mettre en place des essais, vous montrer ce que l'on peut faire, vous donner la possibilité de le visualiser et de poser vos questions, vous accompagner sur la technique, proposer des solutions adaptées à votre situation géographique et vos objectifs, c'est là tout le rôle de la Chambre d'agriculture. »

David CHAUVÉ, président de la Chambre d'agriculture

Journée labellisée Innov'Action : les journées Innov'Action sont une opération des Chambres d'agriculture pour favoriser le transfert de pratiques et le partage d'expériences, diffuser les innovations et expérimentations testées sur le terrain et créer une dynamique sur les territoires.

HERBE RICHESSE DU FOREZ

est une action de développement portée à tour de rôle par les Chambres d'agriculture du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire.

Depuis l'été 2019, l'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture en lien avec le territoire Livradois-Forez, travaille avec les agriculteurs du secteur sur la mise en place et le suivi de la plateforme Herbe Richesse du Forez.

Les différents essais ont été implantés à Saint-Just, sur une parcelle de Serge et Monique ROIRON, et Benjamin CAYRE, associés au sein du Gaec de Vareilles.

Pour cette édition, les agriculteurs ont souhaité mettre l'accent sur la constitution de stocks fourragers en quantité et de qualité.

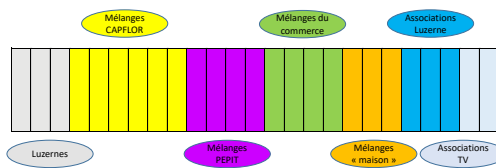
Près d'une centaine d'agriculteurs sont venus visiter la plateforme le 03 juin dernier.

Merci aux intervenants présents sur chaque ateliers (Chambres d'agriculture 63, 43 et 42, EDE 63, Loire Conseil Elevage, FDCUMA et CUMA locale) ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires.

8 ATELIERS DISTINCTS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS allant de l'implantation de la prairie jusqu'à la mise en place de la ration

1. AUTONOMIE FOURRAGÈRE, AUTONOMIE PROTÉIQUE ET RÉSISTANCE AU SEC

À côté des associations classiques, des prairies multi-espèces ont été mises à l'essai. De plus en plus commercialisés, ces mélanges prêts à l'emploi promettent une meilleure résistance aux aléas. Les éleveurs du Forez se sont posé la question de mélanges à la fois adaptés à leurs conditions locales et résistants aux changements climatiques. Plusieurs compositions ont donc été testées issues de réflexions différentes.



Au total, 25 mélanges ont été présentés : mélanges du commerce, mélanges « faits maison », créés avec l'appui de l'outil CAPFLOR ou testés dans le cadre d'un programme PEPIT sur le Forez...

2. INTÉRÊT DU FRACTIONNEMENT DU PREMIER APPORT D'AZOTE MINÉRAL SUR PRAIRIE POUR UNE FAUCHE PRÉCOCE

Sur cet atelier, cinq traitements différents ont été appliqués, sur prairies temporaires, et sur prairies naturelles, pour évaluer l'impact de la façon dont on réalise ce premier apport sur le rendement et la teneur en MAT du fourrage.

- Fractionnement du 1^{er} apport en deux fois 40 unités (premier apport à 200°C cumulés depuis le 1^{er} janvier, deuxième apport à 200°C cumulés depuis le 1^{er} février).
- Apport de 80 unités d'ammonitrate en une seule fois.
- Apport de 80 unités de Nexen (fertilisant à libération lente) en une seule fois
- Apport de 80 unités en une seule fois début avril (sans tenir compte du stade des 200°C cumulés). Pratique locale répandue.
- Aucun apport d'azote.



3. IMPLANTATION DE PRAIRIE EN FIN D'ÉTÉ DERRIÈRE UNE CÉRÉALE

L'objectif est de vérifier la faisabilité de différents itinéraires techniques d'implantation :

- Labour, simple déchaumage ou semis direct
- Avec ou sans désherbage sur la partie non labourée
- Avec 3 semoirs différents (Unidril, semoir à céréales combiné avec une herse rotative, et herse étrille avec distributeur de semence)

La qualité d'implantation et le salissement sont suivis sur les 9 bandes de test. **Ces notations vont continuer sur les années à venir pour vérifier la pérennité des résultats.**

4. IMPLANTATION DE PRAIRIE SOUS COUVERT OU DE MÉTEILS OU DE CÉRÉALES D'HIVER

Avec les épisodes de sécheresse, il devient parfois impossible d'implanter une prairie fin août. Une prairie doit être implantée dans un sol humide pour lever, et plus elle lève vite, plus elle sera résistante aux premières gelées. **Alors quelle alternative ont les agriculteurs à 900 m d'altitude ?**

Plusieurs essais menés sur la plateforme en 2019, ont été réitérés en 2020 :

- Semer la prairie en même temps qu'un méteil à l'automne.
- Semer la prairie au printemps dans une céréale ou un méteil d'automne.

Ces techniques, qui avaient été testées sur des zones plus basses semblent fonction-

ner également en altitude.

Néanmoins, si les conditions permettent de faire un semis classique, c'est la méthode qui doit être retenue.

5. PLACE DES MÉTEILS DANS LES RATIONS

Le méteil peut générer des rendements importants en fauche précoce, mais cela se fait parfois au détriment de la valeur alimentaire. Les méteils fourrages analysés dans le département affichent une MAT très moyenne et une digestibilité limitée.

Le méteil est un fourrage plutôt destiné à des animaux à besoins modérés.

6. VALEUR FERTILISANTE DES LISIERS

L'EDE 63 et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme ont réalisé en 2020 et 2021 une enquête sur la qualité du lisier : 93 exploitations bovines ont fait analyser leurs lisiers pour en connaître la valeur fertilisante.

Le brassage du lisier ainsi que la quantité de paille qui va dans la fosse ont un impact direct sur la teneur en azote et la dégradabilité du lisier, donc sur son effet fertilisant. La dilution est également un facteur essentiel à prendre en compte pour connaître les teneurs en éléments essentiels.

Les effluents d'élevage sont une ressource fertilisante « gratuite » pour les éleveurs, les faire analyser pour connaître leur qualité, permet de mieux réfléchir ses achats, d'optimiser ses apports, et donc in fine la pousse de l'herbe.

7-8. IMPACT DU MODE D'ÉPANDAGE DU LISIER SUR LE RENDEMENT DES FOURRAGES ET LA TENEUR EN MAT EN 1^{ÈRE} COUPE + MATÉRIEL D'ÉPANDAGE

L'objectif premier quand on parle de mode d'épandage du lisier, c'est de ne pas perdre d'azote. Selon le mode d'épandage choisi, les pertes par volatilisation peuvent être plus ou moins importantes.

Les buses à palettes sont régulièrement montrées du doigt sur ce critère. Les essais menés avaient pour objectif d'essayer de nouveaux matériels et de voir les effets de leur utilisation sur le rendement et la teneur en MAT du fourrage récolté.

3 matériels ont été testés, dans le Puy-de-Dôme et dans la Loire.

- Tonnes à lisier avec buse palette.
- Rampe pendillard.
- Enfouisseur.

Les animateurs des deux ateliers concernés ont présenté les résultats sur les fourrages récoltés, ainsi que les caractéristiques techniques des différents matériels. Les matériels peu usuels qui ont servi aux essais (le pendillard et le semoir pour le semis direct) étaient exposés sur site, avec une présentation de leur coût de fonctionnement.

Les essais en cours sur la plateforme vont se poursuivre sur plusieurs années.

Pour en savoir plus sur la plateforme et consulter les photos/vidéos de l'événement, rendez-vous sur notre site Internet, page Herbe Richesse du Forez.

Contacts : équipe fourrages 04 73 44 45 95 ou territoire Livradois-Forez 04 73 82 09 74





VISITE DE LA PLATEFORME CÉRÉALES DE MONTAGNE

Le 15 juin dernier à Celles-sur-Durolle à l'EARL du Pradou

“ L'objectif de cette plateforme d'essais est d'analyser le comportement des cultures sur nos secteurs en zone de montagne, fragilisés par quatre années de sécheresse consécutives. Alimentation des animaux, pailles ou intérêt dans la rotation, nous devons faire les bons choix de cultures en fonction de nos objectifs et de nos contraintes locales. Ces essais ont été mis en place afin d'établir des références sur de nouveaux itinéraires techniques et de nouvelles variétés, adaptées à notre secteur. Ici, comme partout, le réchauffement climatique a des impacts : la productivité est aléatoire, face à des charges de production qui augmentent. Il est du rôle de la Chambre d'agriculture de nous aider à trouver des réponses. Nous agriculteurs, ne devons pas hésiter à nous appuyer sur les conseillers techniques pour être bien accompagnés dans le choix de nos pratiques culturales... »

Sabine THOLONIAT, secrétaire de la Chambre d'agriculture et responsable du territoire Dore Bois Noirs.



Le rendez-vous
des agriculteurs
qui innovent !

L'ASSOCIATION CÉRÉALES DE MONTAGNE

regroupe les Chambres d'agriculture du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère, et Arvalis – Institut du végétal. Ensemble, nous travaillons à répondre aux besoins de connaissances agronomiques des agriculteurs de montagne. Cette année, la plateforme d'essais était installée dans le Puy-de-Dôme, chez Fabien COTTE à Celles-sur-Durolle (850 m d'altitude).

La visite du 15 juin dernier a accueilli une cinquantaine de participants.

Merci à nos partenaires :



LA PLATEFORME, TOURNÉE VERS LES TECHNIQUES INNOVANTES, ÉTAIT ORIENTÉE SELON TROIS THÉMATIQUES. Plusieurs itinéraires techniques et variétés ont été testés.

LE CHOIX D'UNE VARIÉTÉ DE CÉRÉALE PERFORMANTE ET RÉSISTANTE

Plus de 35 variétés (orge, blé, triticale et seigle) ont été implantées afin de comparer leur productivité et leur résistance aux maladies.

Sur la zone, les sols sont acides (ph entre 5 et 6), et peu profonds : les céréales doivent donc faire preuve de rusticité.

L'acidité semble être le principal facteur pénalisant la productivité de l'orge d'hiver.

Pour le blé, il faut attendre la moisson, mais la qualité de son grain risque de ne pas compenser l'écart de rendement, ni même sa production de paille beaucoup plus faible. Parmi toutes ces espèces, le triticale reste la céréale la plus sûre, à condition de ne pas choisir une variété trop sensible aux maladies, et notamment à la **rynchosporiose**.

Cette maladie, peu étudiée au niveau national, engendre localement pas mal de



dégâts. Un essai fongicide, spécifique à cette maladie, a été mené. À deux mois de la récolte, l'aspect visuel ne trompait pas : une petite dose de fongicide, appliquée précocement (2-3 nœuds) semble donner de bons résultats !

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : MAÎTRISER L'ENHERBEMENT ET SÉCURISER L'IMPLANTATION DES PRAIRIES

La difficulté première en agriculture biologique est la maîtrise des adventices.

Plusieurs leviers sont couramment utilisés : rotation, labour, utilisation d'espèces rustiques et couvrantes, semis plus tardif, associer des espèces pour occuper davantage l'espace (céréales et protéagineux) et désherber mécaniquement.

La herse étrille est un outil polyvalent et peu cher qui permet d'intervenir sur des adventices jeunes par arrachement et vibration. Elle doit intervenir sur un sol plat avec peu de résidus et sur une culture semée assez profond. Comme en a témoigné, Christophe GUELON, agriculteur bio, c'est un outil qui fait peur au début car il faut trouver le bon compromis entre destruction



des adventices et préservation de la culture. Avec l'expérience le réglage se fait plus rapidement.

Face aux étés secs et chauds, l'implantation des prairies en fin d'été est de plus en plus compliquée pour les agriculteurs

bio comme conventionnels.

La technique de semis de la prairie sous couvert de céréale au printemps est une solution pour sécuriser l'implantation à moindre frais et en gagnant du temps (pas de préparation du sol pour la prairie en fin d'été). La jeune prairie restera peu développée sous la céréale puis accélérera sa croissance après la moisson permettant souvent de faire une petite première coupe à l'automne. Plusieurs techniques peuvent être utilisées pour le semis :

- semoir à céréale + passage de herse étrille
- herse étrille équipée d'un semoir
- autre outil combiné comme le Güttler Green Master.

Ce dernier outil permet également de faire du sursemis de prairie et a fait l'objet d'une démonstration. Il est équipé d'une barre niveleuse, de dents, d'un rouleau « piétinement de mouton » et d'une trémie. Il est conçu pour réduire le travail du sol et donc gagner du temps.

L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS AU SERVICE DE LA PRODUCTION DE FOURRAGE

De façon quasi systématique, Fabien COTTE implante des dérobées ou profite d'une dernière récolte de ses prairies avant de semer ses maïs. Face à des problèmes d'érosion fréquents et à un besoin de réduire son temps de travail au printemps, **plusieurs itinéraires techniques d'implantation de maïs fourrage ont été mis en comparaison, allant du labour de la prairie au semis direct de maïs après méteil.**

Premier constat : après une prairie, la réduction du travail du sol n'offre pas de bons résultats : sol motteux, relevées de ray-grass, faim d'azote, perturbation de la levée de maïs... Il faut donc revoir sa rotation, en intégrant pourquoi pas un méteil (à base de triticale, pois et vesce), semé directement à l'automne dans la prairie. **Cette technique a permis de diminuer le travail du sol dans notre essai.**

En récolte très précoce, si le rendement du méteil est légèrement supérieur à celui de la prairie temporaire de 2 ans, c'est par ses valeurs alimentaires (notamment de MAT) que le méteil se démarque. Dans le cas d'une prairie de plus de 2 ans, sa destruction à l'automne, suivie d'un semis d'un méteil peut s'avérer un choix payant, à condition de maîtriser les charges supplémentaires



(en pratiquant le semis direct par exemple) et de diminuer les frais de mécanisation du semis de maïs.

Suite à ces dérobées, plusieurs itinéraires techniques innovants de semis de maïs ont été comparés selon 3 critères : le coût des opérations culturales, le temps de travail et la consommation carburant). La structure du sol a également été observée.

Les 3 itinéraires testés :

- Itinéraire classique : prairie puis labour
- Itinéraire simplifié : semis direct de méteil puis déchaumage au printemps
- Itinéraire direct : semis direct de méteil puis semis direct de maïs.

Les travaux ont été réalisés avec du matériel présent localement, soit sur l'exploitation, soit chez un voisin, ou encore celui de la CUMA locale.

Les résultats observés :

> Les charges liées à la culture du maïs sont très élevées : pour limiter les coûts de production, la réussite de cette culture est obligatoire (viser un rendement supérieur à 10 T de matière sèche/ha).

> Les techniques de déchaumage (2 passages de déchaumeur à disques) sur méteil n'a pas réellement d'intérêt, si ce n'est d'éviter de labourer : pas d'écart de coût ni de temps de travail.

> Le méteil facilite la mise en œuvre de l'itinéraire technique « direct » car le semis est réalisé sur un sol « propre » et non tassé par le passage des outils de travail du sol. A noter que le maïs en semis direct se développe un peu plus lentement (sol « froid »).

> Le semis-direct permet un gain de temps important (6.6h/ha contre 8.1h/ha sur l'itinéraire classique) et une diminution des charges de mécanisation et de consommation carburant (96 L de fuel /ha pour l'itinéraire direct, contre 125 pour le labour).

Dernier indicateur à analyser - et non des moindres - le rendement des différentes bandes permettra une analyse encore plus poussée. Les conclusions seront à retrouver dans nos flashs techniques.

Une dernière visite sur la plateforme sera prévue en septembre.

Pour en savoir plus sur les céréales de montagne et consulter les photos/ vidéos de l'événement, rendez-vous sur notre page web dédiée.

Contacts : Yoann GINESTIÈRE 04 73 44 45 74 ou territoire Dore Bois Noirs 04 73 80 10 06



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Je pilote mon exploitation laitière bio avec la multi-performance pour gagner en efficacité
2 jours - 16 sept. et 14 octobre à Aubière

Je travaille les techniques d'implantation des prairies avec ou sans méteils
1 jour - 09 septembre à Gelles

Inscription au 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS TRANSFO - AGROTOUTISME

Vendre vos produits agricoles en circuits courts
2 jours - 20 sept. et 1^{er} oct à Aubière

Je communique efficacement pour attirer de nouveaux clients - Nouveau !
2 jours - 18 et 21 octobre à Aubière

Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation laitier - Niveau 1
2 jours - 25 octobre et 19 novembre à Aubière

Je maîtrise la biosécurité de mon élevage de volailles fermières
1 jour - 26 octobre à Aubière

Je formule les rations de mes volailles fermières - Niveau 2 - Nouveau !
1 jour - 19 octobre à Aubière

Inscription au 04 73 44 45 52

CULTURES AGRONOMIE

J'obtiens mon Certiphyto décideur-opérateur
1 jour - 21 et 29 sept. à Aubière
Inscription au 04 73 44 45 46

Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur - 1 jour - Plusieurs sessions en septembre / octobre à Aubière, Ambert, Thiers, Rochefort et Pontaurum
Inscription auprès de votre territoire

Je me diversifie en cultures légumières de plein champ - Nouveau !
2 jours - 26 octobre et 02 décembre à Aubière
Inscription au 04 73 44 45 69

www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former

ÉLEVAGE

Je m'initie à l'utilisation du PH3 pour le "gazage des taupes"

2 jours - Plusieurs sessions :
• 14 et 15 octobre à Besse
• 09 et 10 nov. en Combrailles
• 25 et 26 nov. en Dore Livradois-Forez
• 30 nov. et 1er déc. en Dômes Htes Combrailles

Je dresse mon chien de troupeau
2 jours - 28 sept. et 5 octobre à Brousse

Je renouvelle mon certificat de qualification PH3 "gazage des taupes" - 1 jour
• 26 octobre en Dore Livradois-Forez
27 octobre en Dômes Htes Combrailles

Inscription auprès de votre territoire
Coordonnées ci-contre >>>

INSTALLATION TRANSMISSION

S'installer à plusieurs en agriculture
1 jour - Plusieurs sessions :
07 sept / 12 octobre / 16 nov. à Aubière

J'analyse la production de viande bovine
1,5 jour - 15 et 16 sept. (matin) à Aubière

Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation
1 jour - Plusieurs sessions à Aubière
14 sept./ 21 sept./ 19 octobre

Je deviens maraicher
3 jours - 05, 06 et 15 octobre à Aubière

Inscription au 04 73 44 45 49

Vous pourrez consulter notre nouvelle l'offre de formations 2021/2022 et vous pré-inscrire en ligne d'ici fin août.



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

Vous êtes en situation de handicap ? Prenez contact avec le service formations (04 73 44 45 54) afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.

www.puydedome.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE PUY-DE-DÔME

11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
2 Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
33 rte ancienne RN89
63210 Rochefort-Mgne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagne nord et sud
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
ln@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagne sud
Perm. tous les jeudis
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil/Couze
Tél. : 04 73 71 62 15
ls@puy-de-dome.chambagri.fr

Livradois-Forez
19 av. de Lyon -
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Dore Bois Noirs
Perm. tous les lundis
Rue Baruptel - La Croix
blanche - 63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06
dbn@puy-de-dome.chambagri.fr